

Michel Dakar
9, Route de Barre-y-va
Villequier
76490 Rives-en-Seine
Tél : 02 32 70 82 35

Villequier, le 24 avril 2020

Lettre d'information adressée par Michel Dakar, via le site internet
«<https://www.citoyens.telerecours.fr> » conjointement à :

- Mr le Président de la Cour administrative d'appel de Nantes, 2, Place de l'Edit de Nantes – B.P.
18529 – 44185 Nantes Cedex 4
Dossier n° 2001181 - Michel Dakar contre Tribunal administratif de Caen.

- Mr le Président de la Cour administrative d'appel de Douai, 50, rue de la Comédie – 59500 Douai
Dossier n° 2001013 (ce numéro est celui du TA de Rouen) - Michel Dakar contre Tribunal
administratif de Rouen. Dossier transmis par le TA de Rouen par son ordonnance du 17 avril 2020.

Messieurs les Présidents,

Je considère indispensable de vous communiquer la « Notification de taxe », adressée par Mr
l'expert judiciaire Patrick Cureau pour l'affaire que vos juridictions traitent respectivement dans
différents aspects, dont le fond est constitué de faux en écritures publiques, de faux témoignages, de
subornations de témoins et de complicités, ainsi que de la surfacturation de ses honoraires (environ
7100 € pour environ 1900 €) par Mr l'expert, lui-même étant l'un des protagonistes essentiels de
cette affaire de faux.

Je vous informe que je me refuse à engager une procédure indemnitaire comme je pourrais le faire,
pour que la partie qui m'est opposée (Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine – C.V.S.)
désignée dans l'ordonnance de taxation, me reverse le montant de la somme qui m'est demandée,
car cela me rendrait complice de cette surfacturation et me ferait aussi complice de la lésion des
finances publiques et des contribuables, la C.V.S. ayant de son côté versé à Mr l'expert ce qu'il a
demandé, selon les dires de Mr l'expert, ce qui reste à vérifier.

Je vous informe que je ne verserai pas volontairement à Mr l'expert la somme qu'il me demande, et
qu'il devra pour l'obtenir user des voies de contrainte légales.

Une copie de ce présent courrier est adressée ce même jour à Mr l'expert judiciaire Patrick Cureau.

Je vous informe que je donnerai toutes les suites possibles légales à cette affaire.

M. MANNA

MICHEL DAKAR
9 Route de barre y va
VILLEQUIER
76490 RIVES-EN-SEINE
02 32 70 82 35

Pièce jointe :

Scan de la « Notification de taxe » du 15 avril 2020 de Mr l'expert judiciaire Patrick Cureau
demeurant à Hérouville-Saint-Clair (Calvados), ainsi que de l'enveloppe de sa réception.